

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**MISE AU POINT  
MANIFESTATION DES TAXIS**

**Montréal, le 10 février 2015** – Aéroports de Montréal tient à faire une mise au point concernant les allégations de représentants de l'industrie du taxi au sujet de Uber. ADM a toujours respecté la réglementation en vigueur.

Aéroports de Montréal a rencontré les représentants d'Uber. L'application Uber n'est pas disponible dans l'aérogare Montréal-Trudeau.

ADM travaille en concertation avec le Bureau du Taxi de Montréal dans ce dossier et la Sûreté aéroportuaire assure une vigilance régulière, particulièrement sur les débarcadères.

En parallèle, ADM travaille conjointement avec l'industrie du taxi pour améliorer le service offert. ADM rappelle que le bassin des taxis de l'aéroport est réservé exclusivement aux détenteurs d'un permis de taxi ou limousine.

**Aéroports de Montréal**

Corporation privée sans but lucratif, Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel, depuis 1992. La société emploie quelque 650 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires.

-30-

Source : Christiane Beaulieu  
Vice-présidente, Affaires publiques et communications